



# Mairie de Saint-Girons

## **Restaurant scolaire - Fiche d'inscription MENSUELLE pour ENFANTS.**

Cette feuille d'inscription est à déposer impérativement avant **le mardi 31/12/2024** au Service Éducation situé à la mairie.

Ou à adresser soit :

- par voie postale à l'adresse suivante :  
Service Éducation - Hôtel de ville - BP 40110 - 09201 Saint-Girons Cedex.
- ou par courriel à l'adresse suivante : [education@ville-st-girons.fr](mailto:education@ville-st-girons.fr)

### **Informations importantes :**

- Une absence exceptionnelle non justifiée par mois est autorisée.
- La désinscription est impossible.
- Nous n'acceptons pas les inscriptions par téléphone ou par fax.
- En cas d'inscription exceptionnelle, ce coupon est à retourner au plus tard au Service Éducation **le mardi soir de la semaine précédente.**

Je soussigné(e) (nom, prénom) : ..... père, mère, tuteur.

### **AUTORISE L'ENFANT**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

École : ..... Enseignant : .....

### **À PRENDRE LES REPAS À LA CANTINE SCOLAIRE DURANT LA PÉRIODE SUIVANTE : (cocher la ou les cases choisies)**

JANVIER 2025	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL
Semaine du 06/01 au 10/01					
Semaine du 13/01 au 17/01					
Semaine du 20/01 au 24/01					
Semaine du 27/01 au 31/01					
<b>Total des repas pris :</b>					

*En cas de **circonstances exceptionnelles** (sortie scolaire, grève...) ou pour **raison médicale** si les parents fournissent un **certificat médical** (ou une **copie de l'ordonnance**) dans les 48h au Service Éducation, le repas **ne sera pas facturé.***

À .....

Signature

Le .....